

Synthèse
Présentation du portrait et des enjeux reliés à la forêt en Abitibi-Témiscamingue
pour la
Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique du Québec
par Isabelle Lessard, directrice générale
Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue
Le 29 mai 2004
p.j. présentation Power Point

La présentation comprend un portrait factuel de certains aspects qui touchent la forêt, les enjeux et les défis vis-à-vis la forêt qui font un large consensus ainsi qu'un aperçu de ce que la population régionale souhaite faire avec sa forêt. Pour qu'il reflète le plus possible les préoccupations de l'ensemble de la région, le portrait a été réalisé de concert avec les membres du conseil d'administration de l'AFAT, de même qu'à partir des divers mémoires déposés pour la présente Commission et les mémoires déposés dans les consultations diverses menées au cours des dernières années.

SECTION 1
PORTRAIT FACTUEL DE LA FORÊT - ABITIBI-TEMISCAMINGUE

Tenure des terres

La forêt : 85 % de la superficie totale – 10,4 % improductif (aulnaies et dénudé). De ce 85% :

Forêt publique :	93 %	pour 91 % de la consommation de bois
Forêt privée et intramunicipale :	7%	pour 9 % de la consommation de bois

L'Abitibi-Témiscamingue possède une tenure des terres qui se distingue de plusieurs autres régions du Québec du fait de la très grande part de sa forêt publique. C'est donc dire que les décisions du gouvernement du Québec concernant la forêt dont il a la gestion nous touchent tout particulièrement.

Emplois reliés à la forêt en Abitibi-Témiscamingue

Exploitation et services forestiers	1985 emplois	
Première transformation	4063 emplois	
Deuxième transformation	619 emplois	
Recherche et transfert technologique	87 emplois	
Total emplois directs foresterie		6754 emplois
Estimation - Emplois indirects à la foresterie(0,5)	3377 emplois	
Estimation - Emplois induits (1)	6754 emplois	

(Source : DRHC 2003)

Tourisme (toutes catégories, y compris services locaux) 5 000 emplois

Emplois en pourvoirie	700 emplois	
Estimation – Emplois indirects tourisme	n.d.	
Estimation – Emplois induits tourisme	n.d.	

(Source : compilation de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue à partir de données d'Emploi-Québec, 2003)

Total des emplois Abitibi-Témiscamingue 67 800 emplois

(Source : Statistique Canada)

Les emplois directs en foresterie représentent 10 % de l'emploi régional. Plusieurs autres emplois dépendent de la forêt même si une grande partie de ceux-ci sont difficiles à extraire.

Masse salariale et salaire annuel moyen

Masse salariale foresterie	220 millions \$
Salaire annuel moyen foresterie	35 573 \$
(Source : DRHC, 2003)	
Masse salariale tourisme	116 millions \$
Salaire annuel moyen tourisme	23 263 \$
Salaire annuel moyen au Québec	28 808 \$
(Source : Emploi Québec – 1996)	

Retombées économiques des activités reliées à la forêt

Impact économique exploitation forestière	
Valeurs de livraison	1 592 millions \$
(Source : DRHC, 2003)	
Impact économique chasse, pêche, trappe (2002)	76 millions \$
(Source : FAPAQ, 2002)	
Impact économique tourisme	n.d.

Les données comprennent l'ensemble des ventes régionales ou extra régionales, les salaires, les taxes et redevances payées.

Quel que soit le nombre d'emplois, quel que soit le salaire moyen de ces autres emplois, quel que soit l'impact économique des autres activités reliées à la forêt, l'Abitibi-Témiscamingue ne peut pas se priver ni des uns, ni des autres. C'est l'ensemble de son activité économique qui est mise à défi. Pourtant, force est de constater que la structure industrielle reliée à la transformation du bois, particulièrement la 1^{re} transformation supportée par les approvisionnements sur les terres publiques, est prédominante.

Dépendance des MRC face à l'industrie de la transformation du bois en termes d'emploi manufacturiers

MRC Abitibi :	72%
MRC Abitibi-Ouest	75,1 %
MRC Rouyn-Noranda	5,9 %
MRC Témiscamingue	88,1 %
MRC Vallée-de-l'Or	70,6 %
(Source : MRN 2000 – Service des études économiques et commerciales)	

On ne touche pas à la forêt sans grandes conséquences sur l'économie de la majeure partie du territoire régional. Même la forêt est importante à Rouyn-Noranda puisque des emplois qui en dépendent sont dans d'autres MRC.

Taux de croissance de l'emploi 2000 – 2004

	A-T	Québec
Papier	-2,6%	- 0,9 %
Forêt	-6,3%	2,3 %
Bois	-10,1 %	0,2 %
(Source Emploi-Québec, 2004)		

L'industrie du bois connaît des difficultés supérieures au reste du Québec. Au-delà des chiffres, ce sont des gens.

SECTION 2 ENJEUX ET DÉFIS

Enjeu 1 : Changements structuraux du secteur de la 1^{re} transformation du bois, difficultés économiques et sociales

- Les entreprises de transformation du bois tendent à diminuer le nombre d'emplois et ce, en raison de l'augmentation de leur productivité pour demeurer compétitives.
- Malgré cela, elles éprouvent déjà des difficultés de recrutement de main-d'œuvre, problèmes qui devraient s'accroître dans les prochaines années en raison du renouvellement d'une partie de leurs effectifs avec les départs à la retraite attendus.
- Outre le défi relié à la démographie associée au renouvellement de la main-d'œuvre, une des raisons avancées pour expliquer les difficultés au niveau de la main-d'œuvre forestière est l'image dégagee par le secteur. On croit que cette image souvent négative est responsable en partie de la baisse des inscriptions dans les secteurs de formation liés à la foresterie.
- Les exigences sont très élevées pour les travailleurs du milieu forestier. Grands besoins de formation continue.
- Préoccupation très grande des entreprises vis-à-vis les diminutions des attributions de bois prévues.

Enjeu 2 : Développement forestier durable

De plus en plus la base de notre réflexion, le développement forestier durable n'est cependant pas chose acquise pour le moment. Pour respecter les préceptes et la volonté de parvenir à un développement durable en forêt, on se doit de parvenir à considérer trois aspects simultanément dans nos choix :

1. La protection et la conservation du territoire forestier
2. Le respect des aspirations multi-usages de la population
3. Le maintien de l'apport des forêts dans l'économie locale et régionale

1. La protection et la conservation du territoire

Tous les utilisateurs de la forêt s'inscrivent dans un principe voulant que davantage de territoire forestier soit protégé pour assurer la conservation des écosystèmes et la biodiversité. Là-dessus, l'Abitibi-Témiscamingue ne fait pas bande à part : il existe une forte volonté régionale pour une meilleure protection du territoire forestier. La machine est en route, elle va dans le bon sens pour le développement durable de la forêt. Elle risque même d'aller très vite!

2. Le respect des aspirations multi-usages de la population

L'Abitibi-Témiscamingue est une région forestière. Son histoire a débuté avec la forêt. Son économie est toujours dominée par la forêt. Sa population profite à divers égards de la forêt. Le ratio de chalets et de camps par habitant le plus élevé parmi toutes les régions du Québec. Chasse, pêche, trappe, plein air; des activités courantes, imprégnées dans la culture régionale. Plusieurs communautés autochtones ont un lien étroit avec la forêt et veulent tout comme le reste de la population en tirer meilleur profit tout en assurant sa pérennité. Se développent de plus en plus d'autres activités économiques reliées à la forêt que l'extraction de la matière ligneuse. Chacune des activités laisse sa marque et a ses exigences propres. On le sait, la forêt qui paraissait si vaste il n'y a pas si longtemps semble aujourd'hui trop petite pour tout le monde. En fait, il y a de la place, mais les coûts de cohabitation sont très élevés.

La conciliation des usages, on y travaille très fort en Abitibi-Témiscamingue même si le défi concertation reste entier. L'enjeu numéro 1 : permettre la viabilité de toutes les activités.

Tel que souhaité dans les orientations du gouvernement du Québec, l'Abitibi-Témiscamingue performe assez bien dans ses efforts de conciliation des usages, comme le démontrent ces données sur les démarches de GIR. tant la forêt.

% terres publiques touchées par une démarche de gestion intégrée des ressources

MRC Témiscamingue	17,2 %
MRC Rouyn-Noranda	100 %
MRC Abitibi-Ouest	3,0 %
MRC Abitibi	1,1 %
MRC Vallée-de-l'Or	100 %
Total région	61,3 %

(Source : Centre de transfert des résidus industriels, 2004)

Les orientations du gouvernement ont fait en sorte de modifier dans la dernière décennie particulièrement :

- la façon de voir l'aménagement forestier – plus seulement du bois
- la participation du public aux décisions concernant la forêt – plus seulement les entreprises forestières

La conciliation des usages nous fait prendre conscience des limites du modèle normatif.

Un enjeu important et distinct en regard de la conciliation des usages dans la région : celui concernant les autochtones où les revendications territoriales se distinguent des autres utilisateurs. La question des revendications est importante et doit être réglée pour permettre une harmonie dans l'aménagement forestier.

3. Le maintien de l'apport des forêts dans l'économie

Un dernier aspect pour le développement durable, le dernier et non le moindre : celui du maintien de l'apport des forêts dans l'économie régionale et locale. Plus de protection et des modalités différentes pour concilier les usages différents de la forêt pèsent lourd sur la structure industrielle de la région historiquement dirigée vers l'extraction de la matière ligneuse.

Or, en Abitibi-Témiscamingue, si la structure industrielle demeure comme elle l'est actuellement, on peut facilement prévoir d'importantes pertes d'emplois liés à l'exploitation de la matière ligneuse.

Quels changements pourrait-on apporter à la structure industrielle actuelle pour permettre la protection accrue du territoire sans les impacts négatifs au niveau de l'emploi et, aussi, au niveau des retombées économiques liées à l'exploitation de la matière ligneuse?

Solution A : Une croissance de l'emploi dans les autres secteurs liés à la forêt, tel le tourisme.

Bien que ce soit une donnée difficile à quantifier, des comparaisons simples nous montrent qu'il faudrait créer un très grand nombre d'emplois et recevoir un très grand nombre de touristes pour équivaloir aux retombées économiques actuelles de l'exploitation de la matière ligneuse.

Le tourisme est en croissance en Abitibi-Témiscamingue. Les efforts vont dans le bon sens pour diversifier notre économie. La région tirera de plus en plus de bénéfices de cette activité économique. Toutefois, il serait surprenant que nous arrivions à court terme à faire en sorte que le développement touristique à lui seul compense pour les pertes possibles d'emplois suite à une conservation accrue du territoire forestier. Il s'agit d'une partie seulement de la solution.

Solution B : Augmenter la valeur ajoutée de l'industrie forestière par une plus grande transformation du bois

Voilà un beau défi, souvent ramené comme planche de salut. Plusieurs initiatives régionales ont donné lieu à des débats et à l'identification de plusieurs opportunités pour diminuer la part de nos exportations en produits de commodité. Le travail va dans le bon sens. Il ne faut pas laisser aller cet objectif d'augmenter le nombre d'emplois par mètre cube. Toutefois, à court et moyen terme, la 2^e et 3^e transformation n'arrivera pas à compenser les pertes possibles d'emplois suite à une conservation accrue du territoire forestier. De plus, les gens en région font consensus sur le fait qu'il faille assurer la viabilité des entreprises de 1^{re} transformation, la base du développement d'une économie qui tendrait davantage vers la transformation à valeur ajoutée.

Solution C : Intensifier l'aménagement forestier

Cette solution fait un large consensus. Pour l'intensification de l'aménagement forestier, l'Abitibi-Témiscamingue recèle une grande richesse : sa superficie. En identifiant les sites les plus productifs et en appliquant des méthodes sylvicoles appropriées à notre forêt, il serait possible d'augmenter la productivité de matière ligneuse.

Cela permettrait de relâcher une partie de la pression exercée par les activités forestières industrielles sur le reste du territoire; de permettre la protection d'une plus grande partie de la forêt, de faire plus facilement les concessions nécessaires pour la conciliation des autres usages de même qu'à dégager des marges de manœuvre pour d'autres projets de mise en valeur des produits du bois. En Abitibi-Témiscamingue, nous croyons que l'intensification de l'aménagement du territoire va dans le sens du développement durable puisqu'elle contribuerait plus que toute autre solution à maintenir les approvisionnements pour les usines en place de même que les emplois, à maintenir l'apport des forêts dans notre économie et dans celle de la province, puisque cet apport est présentement fortement lié à l'exploitation de la forêt pour ses bois.

L'intensification de l'aménagement forestier n'est pas une panacée et il importe de faire certaines mises en garde :

- Les coûts d'implantation seront élevés et les meilleures retombées seront dans 20 ou 30 ans.
- L'intensification n'empêchera pas une partie des pertes d'emplois. Elle fera en sorte d'en créer de nouveaux, mais de moindre qualité en regard des salaires et des conditions de travail (saisonnier, par exemple).
- Pour compenser une perte de possibilité par l'intensification de l'aménagement, il faudrait mettre en culture intensive d'assez vastes superficies. Sur ces terrains, certaines conciliations d'usage seraient plus difficiles voire impossibles puisque voués prioritairement à la production de matière ligneuse.

Une initiative est présentement en cours pour présenter au MRNFP des scénarios d'intensification de l'aménagement forestier en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec. L'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue en est l'instigatrice.

Enjeu 3 : Maximisation des retombées économiques et sociales

Puisque tant de notre forêt et des leviers de développement (R&D, éducation, transfert, financement) est sous la main du gouvernement du Québec, reste à souligner le désir de la population régionale à voir son gouvernement appliquer des mesures pour faciliter la maximisation des retombées économiques. Pour ce, il faut d'abord que le gouvernement réalise et qu'il accepte que la forêt est une affaire de régions, que l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec partie ouest (deux régions indissociables au niveau forestier) contribuent pour plus de 27% à l'économie forestière de la province.

SECTION 3

CE QUE LA RÉGION VEUT FAIRE DE SA FORÊT

ET LES MESURES NÉCESSAIRES

L'ensemble des demandes citées ici et là semble pouvoir s'exprimer en une seule et grande chose :

**« Prendre véritablement le virage
du développement forestier durable »**

Quelles sont les étapes, les mesures pour y arriver ?

Voici brièvement les pistes de solution qui sont amenées par les groupes, organismes et entreprises de la région.

1. Un important travail de structuration des travaux d'acquisition des connaissances

Nous faisons face à plusieurs débats et discours qui demeurent vides tant que l'on n'a pas un portrait clair. Selon l'Abitibi-Témiscamingue, le gouvernement a un important travail de structuration et d'intégration à faire dans ses bases de données.

2. Un meilleur aménagement forestier

Le passage d'une vision Mc Donald à un aménagement forestier à la carte.

Aménagement adapté : Avec des normes pan québécoises, on ressent le besoin pour un aménagement adapté à notre forêt. De plus, on ressent un besoin de revoir certaines de ces normes au regard des nouvelles connaissances, mais aussi des nouveaux besoins de conciliation des usages.

Aménagement flexible : Le cadre normatif pan-québécois s'est compliqué. Supposé assurer un aménagement optimal de la ressource forestière, il est plutôt devenu un obstacle au développement de solutions intégrées en limitant l'innovation.

Aménagement intensif : L'intensification de l'aménagement forestier contribuerait à la pérennité des forêts comme je l'ai mentionné en permettant d'appliquer de nouvelles approches comme celle de la Triade. De plus, ce changement de vision dans l'aménagement de la forêt permettrait les innovations en utilisant l'ensemble des recettes forestières que nos expériences et nos connaissances nous offrent aujourd'hui.

3. La gestion de la ressource forestière par objectifs

Selon l'Abitibi-Témiscamingue, ce n'est surtout pas en compliquant le RNI que l'on arrivera à cet aménagement à la carte. La gestion de la forêt par une approche normative a atteint ses limites. En Abitibi-Témiscamingue, on déplore le développement de cette approche normative par rapport à une approche plus professionnelle. Si l'on veut aller vers un aménagement forestier adapté, flexible et plus intensif, le Québec, selon l'Abitibi-Témiscamingue, devra passer à une approche par objectifs, par résultats, ce qui n'exclut pas de conserver certains pans de la réglementation. Plusieurs modèles et outils existent déjà, dont les certifications forestières.

4. La déconcentration des décisions d'aménagement et la déconcentration de l'expertise du MRNFP vers les régions

Pour que l'aménagement forestier par objectifs fonctionne, ce n'est pas une pile de règlements qu'il faut envoyer en région, mais l'expertise du MRNFP, un MRNFP accompagnateur, et les pouvoirs qui leur sont délégués. Pour un aménagement forestier moderne, par objectifs, la région se doit de posséder le contrôle des objets d'acquisition de connaissance, les ressources en recherche et développement, de même que le

pouvoir d'aménager son territoire forestier selon ses priorités conjointement avec les acteurs régionaux et le gouvernement.

5. La gestion de la ressource forestière par la concertation

Il n'y aura pas de développement intégré si la gestion n'est pas intégrée. En gérant la ressource par objectifs, avec les appuis et les pouvoirs du MRNFP en région, reste à déterminer les objectifs spécifiques de notre région et à déterminer les moyens pour atteindre ces objectifs. Cela suppose tout d'abord de dépasser la mode actuelle de consultations tout acabit. La voie qui se trace logiquement est celle de la concertation locale et régionale.

L'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue

L'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue est un organisme privé à but non lucratif ayant pour mission l'information, l'éducation et la sensibilisation du public aux enjeux forestiers, qu'ils soient sociaux, culturels, environnementaux ou économiques.

www.afat.qc.ca